



24.04.2024 – 09:01 Uhr

Communiqué de presse: Journée mondiale des animaux dans les laboratoires – la Protection Suisse des Animaux PSA renouvelle son appel en faveur de l'interdiction des expérimentations animales à contraintes sévères



Le nombre d'expérimentations animales à contraintes sévères augmente d'année en année. Au total, le nombre d'animaux utilisés stagne autour de 600 000 par an. Or, dans les expérimentations animales à fort degré de contrainte, le nombre d'animaux utilisés a plus que doublé, passant de 11 500 en 2013 à 27 000 animaux en 2022. À l'occasion de la Journée mondiale des animaux dans les laboratoires, la Protection Suisse des Animaux PSA appelle une fois de plus à l'interdiction des expérimentations animales à contraintes sévères et à l'abandon progressif des expérimentations animales pour la recherche sur la santé.

Les expérimentations animales à contraintes sévères (degré de gravité 3) comprennent les interventions et les actions sur les animaux à des fins expérimentales qui provoquent des douleurs ou des souffrances modérées ou sévères à moyen et long terme – comme la transplantation de tumeurs agressives chez des animaux pour étudier le développement de tumeurs ou les greffes d'articulations ou d'organes. L'augmentation insupportable des expérimentations animales à contraintes sévères est d'autant plus condamnable que le principe des 3R (Replace, Reduce, Refine) est ancré depuis plus de 30 ans dans la loi suisse sur la protection des animaux. Cela devrait conduire à une réduction significative du nombre d'animaux de laboratoire et des contraintes sévères qui leur sont imposées. Rien de tout cela ne s'est produit, bien au contraire. Le nombre d'animaux de laboratoire et les contraintes subies par les animaux de laboratoire ont augmenté.

La PSA exige une transposition cohérente

Les connaissances transférables ainsi que de meilleures méthodes de traitement et thérapies à des fins de recherche sur l'être humain peuvent être obtenues plus efficacement, plus rapidement, à moindres coûts et sans souffrance animale grâce à des technologies et à des matériaux d'origine humaine. Ainsi, il existe déjà de nombreuses méthodes de remplacement et alternatives en matière d'expérimentation animale ainsi qu'une recherche 3R approfondie. Mais il est temps de mettre ces avancées en œuvre, comme l'exige la Protection Suisse des Animaux PSA. C'est le seul moyen de réduire à long terme le nombre d'animaux de laboratoire et leurs contraintes. Et ce n'est qu'ainsi que l'on pourra véritablement s'éloigner de l'expérimentation animale pour se diriger vers des méthodes alternatives.

Des résultats d'expérimentation difficilement transférables aux humains

Près de 90 pour cent des expérimentations animales de degré de gravité 3 sont menées pour étudier des maladies humaines. Cependant, les connaissances acquises n'ont pas d'impact direct sur l'amélioration de la santé humaine. Les résultats expérimentaux obtenus au prix de souffrances animales considérables ne sont pas transférables à l'homme ou seulement après des décennies. Même en médecine vétérinaire, les contraintes sévères subies par les animaux n'entraînent généralement aucun bénéfice direct pour les autres animaux. Les raisons sont multiples. En captivité stérile et à vie dans un environnement de laboratoire, les animaux ne bénéficient pas des mêmes conditions de vie que leurs congénères dans la nature, dans les bâtiments agricoles ou à la

maison. Il faut généralement les rendre artificiellement malades pour l'expérimentation animale. De plus, les animaux subissant des contraintes sévères sont en majorité génétiquement modifiés. En tant que modèles animaux, ils sont censés imiter les maladies humaines. Cependant, cela ne fonctionne que dans une certaine mesure et les résultats des expériences ne sont pas transférables à l'identique aux êtres humains.

Un grand dilemme scientifique

En 2022, environ 91 pour cent des animaux subissant des contraintes sévères utilisés étaient des souris. Nombre d'entre elles ont été élevées avec les mêmes modifications génétiques et ont été détenues et traitées en laboratoire exactement dans les mêmes conditions. Néanmoins, la plupart des expériences sur les animaux n'ont pas pu être reproduites, ce qui signifie que les résultats expérimentaux n'ont souvent pas pu être comparés et confirmés. Un dilemme scientifique qui montre que la standardisation des procédures de détention et d'expérimentation des animaux de laboratoire ainsi que les contraintes fréquentes et sévères auxquelles l'animal est exposé ne sont pas suffisamment prises en compte dans la recherche.

Plus d'informations

<https://tierschutz.com/fr/protection-des-animaux/rubriques/experimentations-animales/recherche-experimentation-animale/>

Pour plus de précisions

Julika Fitz-Rathgen, Dr. med. vét. Mlaw

Protection suisse des animaux PSA

Responsable Service spécialisé Expérimentation animale et Service du Conseil juridique dans la protection des animaux

Portable 079 332 02 54

julika.fitz@tierschutz.com

Communiqués de presse PSA en ligne

<https://tierschutz.com/fr/la-psa/medias/communiques/>

Matériel visuel

www.flickr.com/photos/sts-psa/

Protection Suisse des Animaux PSA

Dornacherstrasse 101, case postale,

4018 Bâle

Téléphone 061 365 99 99

www.tierschutz.com/fr

sts@tierschutz.com

Depuis plus de 160 ans, la Protection Suisse des Animaux PSA s'engage pour le bien-être des animaux - avec ténacité, crédibilité et efficacité. La PSA met à profit ses solides compétences au niveau national, tant sur le plan technique que politique, pour améliorer la protection des animaux et sensibiliser les gens aux thèmes de la protection animale. Les sections de la PSA assurent le travail de base de protection des animaux dans tous les cantons et régions linguistiques de Suisse grâce à leurs refuges et centres d'accueil. La PSA finance ses activités exclusivement par des dons.

Medieninhalte



PSA

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100019041/100918618> abgerufen werden.